

5-2196/2 (Sénat)
53-3307/002 (Chambre)

5-2196/2 (Senaat)
53-3307/002 (Kamer)

**Sénat et Chambre
des représentants
de Belgique**

**Belgische Senaat
en Kamer van
volksvertegenwoordigers**

SESSION DE 2013-2014

4 DÉCEMBRE 2013

L^e COSAC, Vilnius, 27 - 29 octobre 2013

ANNEXES (*)

ZITTING 2013-2014

4 DECEMBER 2013

Lste COSAC, Vilnius, 27 - 29 oktober 2013

BIJLAGEN (*)

Voir :

Documents du Sénat :

5-2196 – 2013/2014 :

N° 1 : Rapport.

Voir aussi :

Documents de la Chambre des représentants :

53-3307 – 2013/2014 :

N° 1 : Rapport.

(*) *Ce document n'est pas disponible en version papier.*

Zie :

Stukken van de Senaat :

5-2196 – 2013/2014 :

Nr. 1 : Verslag.

Zie ook :

Stukken van de Kamer van volksvertegenwoordigers :

53-3307 – 2013/2014 :

Nr. 1 : Verslag.

(*) *Dit stuk is niet op papier beschikbaar.*

L° COSAC – RÉUNION DES PRÉSIDENTS

8 juillet 2013

–

RAPPORT

**FAIT AU NOM DU COMITÉ FÉDÉRAL D'AVIS CHARGÉ DES QUESTIONS EUROPÉENNES
PAR**

MM. Herman DE CROO (CH) ET Philippe MAHOUX (S)

–

SOMMAIRE

- I. Exposés introductifs
- II. Le projet d'ordre du jour de la L° reunion des présidents de la COSAC
- III. Questions de procédure
- IV. Les priorités de la présidence lituanienne
 - A. Exposé introductif
 - B. Questions et observations des participants et réponses
- V. Vers une Union politique et économique: prochaines étapes
 - A. Exposé introductif
 - B. Questions et observations des participants et réponses

La L^e réunion des présidents de la COSAC s'est tenue à Vilnius le 8 juillet 2013.

Au cours de cette réunion, les présidents des Commissions spécialisées en affaires européennes des Parlements/Chambres de l'Union européenne (UE) ou leurs délégués ont préparé la réunion plénière de la L^e COSAC qui sera organisée du 27 au 29 octobre 2013, à Vilnius également.

Le Comité d'avis fédéral chargé des questions européennes était représenté par MM. Herman DE CROO (Ch.) et Philippe MAHOUX (S).

I. Exposés introductifs

M. Gediminas KIRKILAS, président adjoint du Seimas lituanien et président de la commission spécialisée en affaires européennes, félicite l'Irlande pour sa présidence, ainsi que la Croatie, qui est devenue, le 1^{er} juillet 2013, le 28^e État membre de l'Union européenne.

*

Dr Vydas GEDVILAS, président du parlement lituanien (Seimas), souhaite à son tour la bienvenue à la Croatie à l'occasion de la première participation de ce pays à une réunion de la COSAC en tant que membre à part entière de l'UE.

Il assure par ailleurs que le *Seimas* est prêt à accomplir la mission qui l'attend au cours de cette première présidence lituanienne.

L'orateur insiste sur le fait que durant la période précédant les élections de 2014, l'UE doit surtout veiller à soutenir la création d'emplois et la croissance économique, à renforcer la compétitivité et à regagner la confiance du citoyen. C'est en premier lieu à l'UE qu'incombe la responsabilité commune d'inciter ses citoyens à aller voter.

La Lituanie utilisera dès lors sa présidence pour faire comprendre à sa population l'importance de l'Union. Les activités les plus marquantes qui auront lieu sous cette présidence sont : la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'Union européenne (du 16 au 18 avril 2013) et la L^e session de la COSAC (du 27 au 29 octobre 2013).

II. Projet d'ordre du jour de la L^e Réunion des Présidents de la COSAC

Le projet d'ordre du jour ne donne lieu à aucune observation et est adopté sans modification.

III. Questions de procédure

M. Gediminas KIRKILAS indique que lors de sa réunion du 7 juillet 2013, la troïka a décidé de déclarer vacante la fonction de Membre permanent du secrétariat de la COSAC à partir du 1^{er} janvier 2014. Les candidatures sont attendues jusqu'au 10 septembre 2013. Les candidats seront auditionnés et le lauréat sera désigné lors de la séance plénière.

*

Au cours d'un bref échange de vues, le délégué de la Chambre italienne souligne que les orateurs de la L COSAC sont principalement originaires du nord de l'Europe.

Le membre de la Deuxième Chambre néerlandaise demande que l'on insère un point dans l'ordre du jour concernant les « meilleures pratiques » en matière de contrôle parlementaire de l'UE.

Le projet d'ordre du jour de la L COSAC est adopté à l'unanimité, étant entendu:

- qu'au point de l'ordre du jour “*La légitimité démocratique dans l'UE et le rôle des parlements de l'UE*”, il sera ajouté un troisième orateur originaire du sud de l'Europe, qui abordera la problématique sous un angle académique ;
- que les parlements nationaux seront invités à présenter – conjointement avec le Seimas – leurs « meilleures pratiques » en matière de contrôle parlementaire de l'UE au cours d'une réunion informelle.

*

Moyennant modification du titre du Chapitre 2 en “*Examen par les parlements nationaux et le Parlement européen de la légitimité démocratique de l'UE*”, les lignes directrices du 20^{ème} Rapport semestriel sont adoptées à l'unanimité.

*

31 parlements et assemblées ont déjà fait savoir qu'ils souhaitent contribuer au cofinancement du fonctionnement du secrétariat de la COSAC pendant la période 2014-2015. Ceux qui ne l'ont pas encore fait seront invités à le faire.

*

Le parlement norvégien a demandé à pouvoir assister à la réunion à titre d'observateur. La troïka a accédé à cette demande.

IV Les priorités de la présidence lituanienne

A. Exposé introductif

M. Linas LINKEVIČIUS, ministre des Affaires étrangères, indique que la présidence lituanienne s'efforcera avant tout de finaliser les dossiers qui n'ont pu l'être sous la présidence précédente.

Il avance par ailleurs “*une Europe crédible*”, “*une Europe en croissance*” et “*une Europe ouverte*” comme propres priorités. En ce qui concerne le premier volet, l'orateur souligne que l'UE ne sera en mesure de surmonter la crise que moyennant la discipline financière requise.

C'est pourquoi la Lituanie veillera spécialement à achever l'Union bancaire. Dans le cadre du deuxième volet, la présidence accordera une attention particulière au marché intérieur, en général, et au marché numérique, en particulier, ainsi qu'au chômage des jeunes. Concernant ce dernier point, l'orateur rappelle que le crédit affecté à la Garantie pour la jeunesse a été porté à huit milliards d'euros. Il appartient cependant aux parlements nationaux de définir concrètement l'affectation de ces fonds. Dans le dernier volet figurent les négociations d'adhésion avec les différents candidats États membres et les différents voisinages. À cet égard, l'orateur rappelle le Sommet sur le Voisinage oriental qui sera organisé les 28 et 29 novembre 2013 à Vilnius.

Enfin, la présidence lituanienne demande qu'une attention particulière soit accordée à une série de points spécifiques. Le premier de ceux-ci est le marché de l'énergie. Dans ce cadre, elle œuvrera à la suppression

des « îles énergétiques » au sein de l'UE et à un contrôle strict de la sécurité de la centrale nucléaire que construit actuellement le Belarus. Le deuxième point particulier est la stratégie macrorégionale pour la Baltique et le dernier concerne la protection des frontières extérieures de l'UE.

B. Questions et observations des participants et réponses

Aux questions de *M. Philippe MAHOUX (Sénat de Belgique)* à propos des intentions précises de la présidence concernant le voisinage oriental et du représentant de la Chambre des Lords du Royaume-Uni sur l'influence grandissante de la Russie sur des pays faisant partie dudit Voisinage parce qu'ils n'ont pas de perspective immédiate d'adhésion à l'Union, le *ministre LINKEVIČIUS* répond que le Sommet de Vilnius sera particulièrement important. L'affluence même permettra d'en mesurer la réussite, une réussite que d'éventuels accords relatifs à une stratégie ne feront que renforcer. Il en va de même en cas de signature du traité d'association avec l'Ukraine lors de cette rencontre. L'orateur ajoute toutefois d'emblée que ce traité doit en tout état de cause contenir les garanties nécessaires contre une justice sélective et des élections non démocratiques. En outre, il exprime l'espoir que les discussions pourront s'engager avec la Moldavie, la Géorgie et l'Arménie en vue de la conclusion d'un traité d'association. Les négociations avec l'Azerbaïdjan, qui a fait savoir qu'il ne souhaitait pas rejoindre l'Union, porteront principalement sur l'énergie. Il importe de ne pas rompre les négociations avec le Bélarus.

Réagissant à l'intervention du délégué du parlement slovène, le ministre souligne l'importance exceptionnelle de l'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis. Le ministre espère dès lors que les agitations récentes ne vont pas perturber ces négociations. *M. Herman DE CROO (Chambre des représentants de Belgique)* se dit préoccupé par la perte d'influence de l'Union. Suite à cette intervention, l'orateur répond que la Lituanie abordera les négociations sous un angle pratique.

En outre, le ministre assure à des membres hongrois, roumains, français et italiens que la présidence lituanienne ne sera pas seulement attentive au voisinage oriental. Les travaux annoncés montrent en effet que d'autres stratégies macro-régionales, comme la stratégie concernant le Danube et la Méditerranée, seront également abordées.

En réponse à l'appel du Parlement européen en faveur d'un geste fort du Conseil par rapport à la problématique des partis politiques européens, la Commission européenne a annoncé une initiative en la matière pour septembre 2013.

Le ministre LINKEVIČIUS exprime à son tour sa joie à propos de l'adhésion de la Croatie. Il partage pleinement l'opinion de la représentante de ce nouvel État membre de l'UE, selon laquelle cette extension constitue la meilleure preuve que l'intérêt pour l'UE est toujours bien vivant.

L'orateur partage la préoccupation du participant luxembourgeois à propos du rôle de l'Union dans la fixation des Objectifs du Millénaire pour l'après-2015.

Des délégués de la Slovaquie, de l'Autriche et de la France insistent sur la dimension sociale du projet européen.

La représentante du sénat italien souligne enfin qu'en ce moment, le marché commun a besoin de mesures concrètes pour pouvoir faire face, par exemple, aux entreprises sidérurgiques asiatiques.

V. Vers une Union politique et économique : prochaines étapes

A. Exposé introductif

Selon *M. Maroš ŠEFČOVIČ*, vice-président de la Commission européenne, chargé des relations internationales et de la gestion administrative, l'Union économique et monétaire (UEM) et l'euro constituent les pierres angulaires de l'intégration européenne. La crise a toutefois mis en évidence certaines faiblesses structurelles. La première réaction a été de gérer la crise. Dans un deuxième temps, des mesures de bonne gouvernance ont été élaborées, et, aujourd'hui, il faut penser à consolider pour l'avenir.

À court terme, il faut reconnaître qu'en dépit de la stabilité de l'euro, la croissance reste très limitée. D'autres initiatives – tant au niveau de l'Union qu'au niveau des États membres – verront par ailleurs le jour: le *two-pack* sera par exemple appliqué pour la première fois en 2013 et, du 16 au 18 octobre 2013, la Conférence interparlementaire sur la gouvernance économique et financière de l'Union européenne tiendra sa première assemblée.

À moyen et long terme, le « *Projet détaillé pour une Union économique et monétaire véritable et approfondie* »¹ ne suffira pas. La Commission européenne formulera dès lors les propositions nécessaires, qui devront entrer en vigueur avant les élections européennes. Dans ce cadre, la Commission fera la part belle au contrôle démocratique, en posant comme principes directeurs la subsidiarité et la proportionnalité. Elle a annoncé à ce sujet des propositions relatives à la coordination *ex ante* des réformes économiques et aux "indicateurs sociaux", un des éléments de la dimension sociale de l'Union. En collaboration avec le président du Parlement européen, M. Schulz, la Commission souhaite en effet empêcher que la réaction à la crise se conçoive à l'écart de la constellation parlementaire. Outre ces nouvelles initiatives, la Commission mettra la dernière main au Mécanisme de résolution unique de l'Union bancaire et elle intensifiera les consultations avec les gouvernements nationaux dans le cadre des recommandations propres à chaque pays.

B. Questions et observations des participants et réponses

M. Philippe MAHOUX (Sénat belge) indique que la population belge, qui est tout de même réputée comme l'une des plus européistes de l'Union, commence à remettre en cause l'Union européenne. Il est rejoint en cela par des représentants de l'Autriche et de la Chambre des communes britannique, qui réclament des résultats tangibles afin de pouvoir convaincre le citoyen. Un intervenant du Parlement européen renvoie, dans ce contexte, à l'attitude négative de la presse à l'égard du projet européen. *M. ŠEFČOVIČ* souligne que c'est avant tout au citoyen qu'il faut démontrer à quel point l'Europe est indispensable. Grâce, notamment, aux investissements importants consentis par le passé, la stabilité actuelle constitue, à cet égard, un bon point de départ. La croissance – certes limitée – dans l'Union européenne est donc un argument important pour reconquérir la confiance du citoyen.

La représentante du Sénat italien rompt une lance en faveur de nouvelles règles relatives aux partis politiques européens. *M. Herman DE CROO (Chambre des représentants de Belgique)* suggère comme première étape pratique de mentionner, sur les listes de participants aux réunions de l'Union européenne, les familles politiques européennes des participants. *M. ŠEFČOVIČ* souscrit à cette suggestion pratique et plaide en faveur de la suppression du système dans le cadre duquel les partis politiques européens interviennent comme des ONG.

Des représentants du Parlement slovaque, de la Chambre roumaine et du Parlement irlandais interviennent sur la dimension sociale de l'Union. *M. ŠEFČOVIČ* précise à leur adresse que cela figurait déjà, en termes généraux, dans les traités existants, mais que ces dispositions ne suffisent plus aujourd'hui ; cela représente sans doute un des éléments des modifications de traité en perspective. En ce qui concerne le chômage des jeunes, il indique qu'il faut éviter à tout prix une « génération perdue ». C'est pourquoi l'on

¹ COM(2012)777

a porté à 8 milliards d'euros le montant des crédits disponibles pour la Garantie européenne pour les jeunes. Un enseignement de qualité doit contribuer à la lutte contre la pauvreté chez les jeunes et la migration qui en découle.

Des représentants des deux chambres des Pays-Bas soulignent le rôle des parlements nationaux en tant que lien entre le niveau européen et le citoyen. Afin d'optimiser ce rôle, la COSAC doit faire office de plate-forme d'échange pour les meilleures pratiques. M. ŠEFČOVIČ souligne la grande importance que la Commission européenne attache à l'information que les parlements nationaux lui fournissent.

Les rapporteurs,

Herman DE CROO (Ch)
Philippe MAHOUX (S)

Les présidents,

André Flahaut (Ch)
Philippe MAHOUX (S)

L COSAC - *CHAIRPERSONS' MEETING*

8 juli 2013

–

VERSLAG

**NAMENS HET FEDERAAL ADVIESCOMITE VOOR DE EUROPESE AANGELEGENHEDEN
UITGEBRACHT**

DOOR

DE HEREN Herman DE CROO (K) EN Philippe MAHOUX (S)

–

INHOUD

- I. Inleidende toespraken
- II. De ontwerpagenda van de L COSAC- *CHAIRPERSONS' MEETING*
- III. Procedurele aangelegenheden
- IV. De prioriteiten van het Litouwse voorzitterschap
 - A. Inleidende uiteenzetting
 - B. Vragen en opmerkingen van de deelnemers en antwoorden
- V. Naar een Politieke en Economische Unie: volgende stappen
 - A. Inleidende uiteenzetting
 - B. Vragen en opmerkingen van de deelnemers en antwoorden

Op 8 juli 2013 werd in Vilnius de L COSAC- *Chairpersons' Meeting* gehouden.

Tijdens deze vergadering hebben de voorzitters van de Commissies voor de Europese Aangelegenheden van de Parlementen/Kamers van de Europese Unie (EU) of hun afgevaardigden de plenaire L COSAC-vergadering voorbereid die van 27 tot 29 oktober 2013, eveneens in Vilnius, georganiseerd wordt.

Het Federaal Adviescomité voor de Europese Aangelegenheden werd vertegenwoordigd door de heren Herman DE CROO (K) en Philippe MAHOUX (S).

I. Inleidende toespraken

De heer Gediminas KIRKILAS, adjunct-voorzitter van de Litouwse Seimas en voorzitter van de commissie voor EU-aangelegenheden, feliciteert zowel Ierland met zijn voorzitterschap als Kroatië dat op 1 juli 2013 de 28^{ste} lidstaat van de Europese Unie geworden is.

*

Dr Vydas GEDVILAS, voorzitter van de Seimas, heet op zijn beurt Kroatië welkom op zijn eerste COSAC-vergadering als volwaardig lid.

Hij verzekert tevens dat de Seimas klaar is voor de taak die hem wacht tijdens dit eerste Litouwse voorzitterschap.

Spreker beklemtoont dat de EU er in de aanloop naar de verkiezingen van 2014 vooral dient voor te zorgen dat er meer banen en economische groei komen, dat de competitiviteit wordt opgedreven en dat het vertrouwen van de burger wordt teruggewonnen. In eerste instantie is het de gemeenschappelijke verantwoordelijkheid van de Unie om haar burgers ertoe aan te zetten hun stem te gaan uitbrengen.

Litouwen zal dan ook zijn voorzitterschap gebruiken om zijn bevolking het belang van de Unie te doen inzien. De meest in het oog springende activiteiten van dit voorzitterschap zullen zijn: de Interparlementaire Conferentie over Economisch en Financieel Bestuur van de Europese Unie (van 16 tot 18 oktober 2013) en de L COSAC (van 27 tot 29 oktober 2013).

II. De ontwerpagenda van de L COSAC-CHAIRPERSONS' MEETING

De ontwerpagenda wordt zonder verdere bespreking ongewijzigd aangenomen.

III. Procedurele aangelegenheden

De heer Gediminas KIRKILAS deelt mee dat de trojka in haar vergadering van 7 juli 2013 beslist heeft het ambt van Vast Lid van het COSAC-secretariaat met ingang van 1 januari 2014 vacant te verklaren. De kandidaturen worden tot 10 september 2013 ingewacht. De kandidaten zullen gehoord worden en tijdens de plenaire zitting zal de laureaat worden aangewezen.

*

Tijdens een korte gedachtewisseling wijst de afgevaardigde van de Italiaanse Kamer erop dat de sprekers van de L COSAC hoofdzakelijk uit Noord-Europa afkomstig zijn.

Het lid van de Nederlandse Tweede Kamer roept op om een agendapunt over de *best practices* inzake parlementair toezicht op de EU in te lassen.

Het ontwerp van agenda van de L COSAC wordt eenparig aangenomen met dien verstande dat:

- aan het agendapunt “*Democratische legitimiteit in de EU en de rol van de nationale parlementen*” een derde, uit Zuid-Europa afkomstige spreker zal worden toegevoegd die de problematiek vanuit academische hoek zal belichten;
- dat de nationale parlementen zullen worden uitgenodigd om – samen met de Seimas – tijdens een informele bijeenkomst hun *best practices* inzake parlementair toezicht op de EU voor te stellen.

*

Mits de wijziging van de titel van Hoofdstuk 2 in “*Onderzoek door de nationale parlementen en het Europees Parlement van de democratische legitimiteit van de EU*” worden de krachtlijnen van het 20^{ste} Halfjaarlijks Verslag eenparig aangenomen.

*

Reeds 31 parlementen/assemblees hebben te kennen gegeven te willen bijdragen aan de medefinanciering van de werking van het COSAC-secretariaat tijdens de periode 2014-2015. Zij die dit nog niet hebben gedaan, zullen uitgenodigd worden om dit alsnog te doen.

*

Het Noors parlement heeft verzocht om als waarnemer de vergadering te kunnen bijwonen. De trojka heeft dat verzoek ingewilligd.

IV. De prioriteiten van het Litouwse voorzitterschap

A. Inleidende uiteenzetting

De heer Linas LINKEVIČIUS, minister van Buitenlandse Zaken, stelt dat het Litouwse voorzitterschap zich vooreerst zal inspannen om de zaken die het vorige niet kon afmaken, af te werken.

Daarnaast worden “*een geloofwaardig Europa*”, “*een groeiend Europa*” en “*een open Europa*” als eigen prioriteiten naar voor geschoven. Aangaande het eerste luik benadrukt spreker dat de EU alleen met de nodige financiële discipline in staat zal zijn de crisis achter zich te laten. Daarom zal Litouwen speciaal toezien op de afronding van de Bankenuie. In het tweede luik zal het voorzitterschap bijzondere aandacht schenken aan de interne markt in het algemeen en aan de digitale markt in het bijzonder én aan de jeugdwerkloosheid. In de context van dit laatste punt wordt eraan herinnerd dat het krediet voor de Jongerengarantie tot acht miljard euro werd opgetrokken. Het blijft evenwel de taak van de nationale parlementen om de besteding van deze gelden concreet vorm te geven. Onder het laatste luik ressorteren de toetredingsgesprekken met de verschillende kandidaat-lidstaten en de verschillende nabuurschappen. In dit licht wordt herinnerd aan de Top over het Oostelijk Nabuurschap die op 28 en 29 november 2013 in Vilnius georganiseerd wordt.

Ten slotte vraagt het Litouwse voorzitterschap bijzondere aandacht voor een aantal specifieke punten. Het eerste daarvan is de energiemarkt. In dit kader zal het ijveren voor het wegwerken van de zogenaamde “*energie-eilanden*” in de EU en voor een scherp toezicht op de veiligheid van de kerncentrale die Wit-

Rusland aan het bouwen is. Het tweede bijzondere punt is de macro-regionale strategie voor het Balticum en het laatste betreft de bescherming van de externe EU-grenzen.

B. Vragen en opmerkingen van de deelnemers en antwoorden

Op de vragen van *de heer Philippe MAHOUX (Belgische Senaat)* naar de precieze bedoeling van het voorzitterschap met het Oostelijk Nabuurschap en van de vertegenwoordiger van het Britse Hogerhuis naar de toenemende invloed van Rusland op de landen die tot dit Nabuurschap behoren omdat deze geen onmiddellijk uitzicht op EU-lidmaatschap hebben, antwoordt *minister LINKEVIČIUS* dat de Top van Vilnius bijzonder belangrijk zal zijn. Reeds de opkomst op zichzelf zal een maat voor het succes zijn en eventuele afspraken over een strategie zouden dit alleen maar vergroten. Hetzelfde geldt indien tijdens deze bijeenkomst het associatieverdrag met Oekraïne zou worden ondertekend. Spreker voegt daar echter onmiddellijk aan toe dat dit verdrag in ieder geval de nodige garanties moet bevatten tegen selectieve justitie en ondemocratische verkiezingen. Tevens drukt hij de hoop uit dat met Moldavië, Georgië en Armenië de besprekingen zullen kunnen worden opgestart met het oog op het afsluiten van een associatieverdrag. De gesprekken met Azerbeidzjan, dat te kennen heeft gegeven niet tot de Unie te willen toetreden, zullen voornamelijk over energie gaan. Belangrijk is dat de onderhandelingen met Wit-Rusland niet worden afgebroken.

Als reactie op de tussenkomst van de afgevaardigde van het Sloveens parlement beklemtoont de minister het uitzonderlijk belang van de EU-handelsovereenkomst met de Verenigde Staten. De minister hoopt dan ook dat de recent opgelaaide emoties deze onderhandelingen niet in de war zullen sturen. *De heer Herman DE CROO (Belgische Kamer van volksvertegenwoordigers)* toont zich bezorgd over de afnemende invloed van de Unie. Hierop antwoordt spreker dat Litouwen de onderhandeling vanuit praktische hoek zal benaderen.

Verder verzekert de minister leden uit Hongarije, Roemenië, Frankrijk en Italië dat het Litouws voorzitterschap niet alleen oog zal hebben voor het Oostelijk Nabuurschap. Uit de aangekondigde activiteiten blijkt immers dat ook andere macro-regionale strategieën, zoals de Donau- en de Middellandse Zee-strategie, aan bod zullen komen.

In antwoord op de oproep van het Europees Parlement voor een sterke impuls van de Raad in verband met de problematiek van de Europese politieke partijen, wordt voor september 2013 een initiatief van de Europese Commissie aangekondigd.

Op zijn beurt uit minister LINKEVIČIUS zijn vreugde over de toetreding van Kroatië. Hij beaamt dan ook volmondig de mening van de vertegenwoordigster van deze nieuwe EU-lidstaat dat deze uitbreiding het beste bewijs is dat de interesse voor de EU nog leeft.

Spreker deelt de bezorgdheid van de Luxemburgse deelnemer met betrekking tot de rol van de Unie bij het bepalen van de Millenniumdoelstellingen voor na 2015.

Afgevaardigden uit Slowakije, Oostenrijk en Frankrijk benadrukken de sociale dimensie van het “project-Europa”.

Ten slotte benadrukt de vertegenwoordigster van de Italiaanse Senaat dat de gemeenschappelijke markt momenteel concrete maatregelen nodig heeft om – bijvoorbeeld – de Aziatische staalbedrijven van antwoord te dienen.

V. Naar een Politieke en Economische Unie: volgende stappen

A. Inleidende uiteenzetting

De heer Maroš ŠEFČOVIČ, ondervoorzitter van de Europese Commissie, belast met inter-institutionele betrekkingen en administratief beheer, bestempelt de Economische en Monetaire Unie (EMU) en de euro als de hoekstenen van de Europese integratie. De crisis heeft evenwel structurele zwakheden aan het licht gebracht. De eerste reactie was dan ook crisismanagement. Dit werd gevolgd door het uitwerken van structurele governance-maatregelen en nu moet men denken aan consolideren naar de toekomst toe.

Op korte termijn kan gesteld worden dat ondanks een stabiele euro de groei nog zeer beperkt is. Daarnaast zullen - zowel op het niveau van de Unie als op het vlak van de lidstaten - nieuwe initiatieven verwerkelijk worden: zo zal het *twopack* in 2013 voor de eerste maal worden toegepast en wordt van 16 tot 18 oktober 2013 de Interparlementaire Conferentie over Economisch en Financieel Bestuur van de Europese Unie voor het eerst bijeengeroepen.

Op middellange en lange termijn zal er meer nodig zijn dan een “*Blauwdruk voor een hechte economische en monetaire unie*”¹. De Europese Commissie zal daarom de nodige voorstellen formuleren die nog vóór de Europese verkiezingen van kracht zouden moeten worden. Zij voert daarbij democratische controle, met de subsidiariteit en de evenredigheid als leidende principes, hoog in het vaandel. In dit raam worden voorstellen aangekondigd over de ex-ante coördinatie van de economische hervormingen én over de “sociale indicatoren”, een onderdeel van de sociale dimensie van de Unie. Samen met EP-voorzitter Schultz wil de Commissie immers voorkomen dat de reactie op de crisis buiten de parlementaire constellatie vorm krijgt. Naast deze nieuwe initiatieven zal de Commissie het Gemeenschappelijk Afwikkelingsmechanisme van de Bankenunie afwerken en zal zij in het raam van de landenspecifieke aanbevelingen de consultaties met de nationale regeringen intensifiëren.

B. Vragen en opmerkingen van de deelnemers en antwoorden

De heer Philippe MAHOUX (Belgische Senaat) deelt mee dat de Belgische bevolking, die toch de reputatie heeft één van de meest Europegezinde van de Unie te zijn, de EU in vraag begint te stellen. Hij wordt hierin bijgetreden door de vertegenwoordigers uit Oostenrijk en het Britse Lagerhuis die oproepen tot voelbare resultaten waarmee de burger overtuigd kan worden. Een spreker van het Europees Parlement wijst in deze context op de negatieve houding van de pers ten aanzien van het Europees project. De heer ŠEFČOVIČ beklemtoont dat aan de burgers vooral moet worden aangetoond waarom de EU zo broodnodig is. Mede dankzij de zware investeringen uit het verleden vormt de huidige stabiele toestand hierbij een goede vertrekbasis. De – weliswaar nog beperkte – groei in de EU moet dus aangegrepen worden om het vertrouwen van de burger terug te winnen.

De vertegenwoordigster van de Italiaanse Senaat breekt een lans voor nieuwe regels inzake de Europese politieke partijen. *De heer Herman DE CROO (Belgische Kamer van volksvertegenwoordigers)* suggereert als eerste praktische stap om op de deelnemerslijsten van de EU-bijeenkomsten de Europese politieke families van de deelnemers te vermelden. De heer ŠEFČOVIČ onderschrijft de praktische suggestie en pleit voor het afschaffen van het systeem waarin de Europese politieke partijen als ngo’s optreden.

Vertegenwoordigers van het Slovaakse parlement, de Roemeense Kamer en het Iers parlement komen tussen over de sociale dimensie van de Unie. Aan hen verduidelijkt de heer ŠEFČOVIČ dat dit in algemene bewoordingen reeds in de bestaande verdragen werd opgenomen maar dat deze voorzieningen nu niet meer volstaan; wellicht wordt dit een van de elementen van de op stapel staande verdragswijzigingen. Met betrekking tot de jeugdwerkloosheid wordt gesteld dat te allen prijze een

¹ COM(2012)777

verloren generatie voorkomen moet worden: daarom werden de beschikbare kredieten voor de Jongerengarantie tot acht miljard euro opgetrokken. Jeugdarmoede en de daaruit voortvloeiende armoedegedreven migratie moeten worden bestreden met degelijk onderwijs.

Afgevaardigden uit de beide Nederlandse kamers benadrukken de rol van de nationale parlementen als verbinding tussen het Europees niveau en de burger. Om deze rol te optimaliseren moet COSAC fungeren als uitwisselingsplatform voor *best practices*. De heer ŠEFČOVIČ beklemtoont het grote belang dat de Europese Commissie hecht aan de informatie die de nationale parlementen haar bezorgen.

De rapporteurs

Herman DE CROO (K)
Philippe MAHOUX (S)

De voorzitters

André FLAHAUT (K)
Philippe MAHOUX (S)

CONCLUSIONS DE LA L^e COSAC

Vilnius, du 27 au 29 octobre 2013

1. 20^{ème} rapport semestriel de la COSAC

1.1. La COSAC salue le 20^{ème} rapport semestriel préparé par le secrétariat de la COSAC et adresse ses plus sincères remerciements pour l'excellent travail qu'il représente. Le rapport fournit des informations utiles sur les moyens en vue d'une participation plus active des citoyens dans le débat sur l'avenir de l'UE et aux élections européennes de 2014. Il aborde également une meilleure efficacité de la légitimité démocratique et de la responsabilité ainsi que la coopération interparlementaire fructueuse.

1.2. La COSAC attire l'attention des parlements sur la difficulté du secrétariat de la COSAC à traiter les nombreuses réponses tardives au questionnaire. Elle appelle les parlements à faire preuve de diligence pour faciliter le travail du secrétariat, en ce qui concerne la rédaction des rapports semestriels, et celui du parlement de la Présidence, dans la préparation de la réunion plénière de la COSAC.

1.3. La COSAC apprécie la pratique, instaurée par la Présidence irlandaise, qui consiste à organiser des séances informelles au cours des réunions plénières de la COSAC. Elle reconnaît l'utilité de telles séances qui servent de lieu d'échanges de vues sur les procédures et les pratiques liées au contrôle parlementaire et sur l'actualité européenne. La COSAC remercie tous ceux qui ont contribué à l'organisation de la réunion de la COSAC à Vilnius et invite les futures Présidences à continuer à travailler dans ce sens et à proposer des thèmes de discussions informelles.

2. Membre permanent du secrétariat de la COSAC

2.1. La COSAC rappelle que la période de cofinancement de l'actuel membre permanent, du bureau du secrétariat de la COSAC et des frais de fonctionnement de son site internet arrive à son terme le 31 décembre 2013. L'Irlande, qui a assuré la présidence du Conseil de l'UE au premier semestre 2013, a invité les parlements à renouveler leur engagement de cofinancement pour la période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015. Pour le moment, 40 chambres de 27 parlements nationaux ont signé et envoyé leurs lettres d'intention de cofinancement pour la période mentionnée ci-dessus. La COSAC se félicite que ce nombre soit supérieur au seuil requis, ce qui permettra d'assurer la continuité du cofinancement du poste de membre permanent, du bureau du secrétariat de la COSAC et des frais de

fonctionnement de son site internet. La COSAC invite les quelques parlements/chambres qui n'ont pas encore envoyé leurs lettres d'intention à le faire dans les meilleurs délais.

2.2. La COSAC remercie le Parlement européen qui héberge dans ses locaux à Bruxelles le secrétariat de la COSAC.

2.3. La COSAC exprime sa gratitude à la Chambre des Communes du Royaume-Uni d'avoir mis à disposition Mme Libby KURIEN au poste de membre permanent du secrétariat de la COSAC. La COSAC adresse ses plus sincères remerciements à Mme Libby KURIEN, dont le mandat expire le 31 décembre 2013, pour la qualité de son travail et de son implication.

2.4. La COSAC se félicite de la décision des présidents de la COSAC du 28 octobre 2013 de nommer Mme Christiana FRYDA, déléguée par la *Chambre des Représentants* de la République de Chypre, membre permanent du secrétariat de la COSAC pour la période 2014-2015. La COSAC est convaincue que la transition se déroulera dans les meilleures conditions ce qui permettra au nouveau membre permanent du secrétariat de la COSAC d'assurer la continuité des travaux du secrétariat de la COSAC et de contribuer au développement des activités de la COSAC, en vertu de l'article 9.3 du règlement de la COSAC.

3. Légitimité démocratique de l'UE et le rôle des parlements

3.1. La COSAC soutient une coopération plus étroite et plus constructive et une participation active des parlements à l'élaboration de la politique de l'UE. La COSAC encourage les parlements à intensifier les échanges de meilleures pratiques et d'information et à débattre les questions d'intérêt commun qui relèvent de la politique de l'UE.

3.2. La COSAC prend note des réponses des parlements au rapport semestriel qui appellent à l'évolution constante de la démocratie parlementaire dans l'UE, vu que toute intégration européenne plus étroite devrait prévoir une participation parlementaire plus grande. La COSAC salue leur appel au renforcement des mécanismes existants, y compris le dialogue interparlementaire et une meilleure utilisation du dialogue politique par les Parlements nationaux.

3.3. La COSAC invite les parlements à multiplier les groupements parlementaires informels en vue d'examiner des questions spécifiques d'élaboration de la politique de l'UE et remercie sincèrement le *Folketing* danois d'avoir lancé cette initiative.

3.4. La COSAC espère que va s'intensifier le débat sur le renforcement de la légitimité démocratique de l'Union et sur le rôle fondamental des parlements nationaux pour assurer le bon fonctionnement de l'Union ainsi que sur la façon d'améliorer davantage ce rôle. La COSAC encourage les futures Présidences à inclure ce sujet dans l'ordre du jour des prochaines réunions de la COSAC.

4. Coopération macro-régionale

4.1. La COSAC salue l'initiative du Seimas de la République de Lituanie, en tant que parlement de la Présidence, de convoquer les parlementaires des États membres de l'UE faisant partie de la région de la mer Baltique pour une discussion informelle sur les perspectives de la stratégie macro-régionale de l'UE pour la région de la mer Baltique.

4.2. La COSAC se félicite du rapport de la Commission européenne sur la valeur ajoutée des stratégies macro-régionalesⁱ et de l'idée selon laquelle les stratégies macro-régionales fournissent des blocs de construction régionaux en matière de politique à l'échelle européenne, en unissant des approches nationales pour une mise en œuvre plus cohérente au niveau de l'UE. La COSAC soutient le renforcement de la dimension parlementaire dans la mise en œuvre de la stratégie de l'UE pour la région de la mer Baltique et d'autres stratégies macro-régionales de l'UE, ce qui favorise et promeut la coopération régionale.

5. Forum des femmes de la COSAC

5.1. La COSAC salue l'initiative du Seimas, le parlement de la Présidence, de convoquer le Forum des femmes de la COSAC en vue d'une participation des femmes parlementaires plus active au sein de la COSAC et insiste, auprès des partis politiques des États membres de l'UE, sur la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, des politiques en matière d'égalité des chances, d'un meilleur équilibre hommes-femmes et d'une plus forte implication des femmes dans la vie politique. La COSAC demande aux parlements de prendre en compte l'équilibre homme-femme dans la composition de leur délégation et aux partis politiques nationaux de promouvoir une meilleure représentation des femmes sur les listes des candidats aux élections européennes de 2014.

5.2. La COSAC se félicite de la participation active au Forum des femmes de la COSAC à Vilnius et encourage les femmes politiques à mettre à profit les structures de coopération interparlementaire existantes ainsi qu'à s'impliquer davantage dans l'activité de la COSAC à travers le débat sur l'actualité de l'agenda politique de l'UE dans le cadre du Forum des femmes de la COSAC.

5.3. Compte tenu du fait que tant les structures formelles qu'informelles peuvent donner un élan à l'élaboration de la politique démocratique de l'UE, la COSAC invite les futurs parlements des Présidences à poursuivre et à développer cette initiative qui vise une plus forte implication des femmes parlementaires au sein de la COSAC.

ⁱ COM/2013/468final

CONCLUSIONS OF THE L COSAC

Vilnius, 27–29 October 2013

1. 20th Bi-annual Report of COSAC

1.1 COSAC welcomes the 20th Bi-annual Report prepared by the COSAC Secretariat and sincerely thanks the Secretariat for the excellent work. The Report provides useful information on the means that could be used to ensure more active citizens' engagement in debating the EU future and participation in the 2014 European elections. It also discusses the effectiveness of ensuring and enhancing democratic legitimacy and accountability, and fruitful interparliamentary cooperation.

1.2 COSAC notes the challenge facing the COSAC Secretariat of many delayed replies to the questionnaire. It calls on Parliaments to try to ensure more timely responses are provided to aid the work of the Secretariat in preparing Bi-annual Reports and the work of the Presidency Parliament in preparing for COSAC plenary meetings.

1.3. COSAC appreciates the practice introduced by the Irish Presidency to organise informal sessions during the plenary meetings of COSAC. It recognises such sessions as a useful means of exchanging views on procedures and practices relevant to parliamentary scrutiny and on topical EU matters. COSAC thanks those involved in the sessions held in Vilnius and calls on future Presidencies to continue working to that end by putting forward topics for focused informal discussions.

2. Permanent Member of the COSAC Secretariat

2.1. COSAC recalls that the co-financing of the current Permanent Member and the office of the COSAC Secretariat and website maintenance costs ends on 31 December 2013. The Irish Presidency, in the first half of 2013, invited Parliaments to renew their commitment to the co-financing agreement for the period from 1 January 2014 to 31 December 2015. So far 40 Chambers of 27 national Parliaments have signed and sent their letters of intent indicating that they are willing to participate in the co-financing for the above stated period. COSAC welcomes the fact that this number is above the minimum threshold, therefore the co-financing of the Permanent Member and the office of the COSAC Secretariat and the costs of website maintenance will continue. COSAC invites the remaining few Parliaments/Chambers to submit letters of intent as soon as possible.

2.2. COSAC thanks the European Parliament for hosting the COSAC Secretariat in Brussels.

2.3. COSAC expresses its gratitude to the UK *House of Commons* for seconding Mrs Libby KURIEN for the post of the Permanent Member of the COSAC Secretariat. COSAC warmly thanks Mrs Libby KURIEN, whose term of office expires on 31 December 2013, for her devoted and productive work.

2.4. COSAC welcomes the decision of the Chairpersons of COSAC of 28 October 2013 to elect Ms Christiana FRYDA seconded by the *House of Representatives* of Cyprus as Permanent Member of the COSAC Secretariat for 2014-2015. COSAC is convinced that the newly elected Permanent Member of the COSAC Secretariat will smoothly continue to manage the work of COSAC Secretariat and contribute to the successful development of the COSAC activities, in accordance with Rule 9.3 of the COSAC Rules of Procedure.

3. Democratic Legitimacy and the Role of Parliaments

3.1. COSAC supports closer and more constructive interparliamentary cooperation and active participation of Parliaments in EU policy shaping. COSAC encourages Parliaments to actively share best practices and information and to discuss EU's political matters of common interest.

3.2. COSAC notes the responses of Parliaments to the Bi-annual Report that call for the ongoing evolution of parliamentary democracy in the EU, as closer European integration should foresee greater parliamentary involvement. COSAC welcomes the call for strengthening of existing mechanisms including the interparliamentary dialogue and better use of the political dialogue by national Parliaments.

3.3. COSAC calls on Parliaments to initiate more parliamentary clusters of interest to examine specific issues of EU policy making and sincerely thanks the Danish *Folketing* for starting this initiative.

3.4. COSAC expresses its hope that there will soon be a full debate on the strengthening of democratic legitimacy of the Union and the fundamental role of national Parliaments for the good functioning of the Union as well as on how this role could be further enhanced. COSAC calls on future Presidencies to consider this topic to be put on the agenda of the forthcoming meetings of COSAC.

4. Macro-regional Cooperation

4.1. COSAC welcomes the initiative of the Seimas of the Republic of Lithuania, as the Presidency Parliament, to convene parliamentarians of the EU Member States from the Baltic Sea region for an informal discussion about the prospects of the macro-regional EU Strategy for the Baltic Sea Region.

4.2. COSAC welcomes the European Commission's report on the added value of macro-regional strategiesⁱ and the idea that macro-regional strategies provide regional building blocks for EU-wide policy, marshalling national approaches towards a more coherent implementation at the EU level. COSAC supports the strengthening of the parliamentary dimension in the implementation of the EU Strategy for the Baltic Sea Region and other

macro-regional strategies of the EU, which contributes to and promotes comprehensive regional cooperation.

5. COSAC Women's Forum

5.1. COSAC welcomes the initiative of the *Seimas* of the Republic of Lithuania to convene the COSAC Women's Forum to encourage greater involvement of women parliamentarians in COSAC activities and underlines the need for urging the political parties of the EU Member States to give more focus to gender equality, equal opportunities policy, creation of gender balance in society, and wider inclusion of women in politics. COSAC calls on Parliaments to take gender balance into consideration when forming parliamentary delegations and on national political parties to promote better representation of women on the lists of candidates to the 2014 European elections.

5.2. COSAC welcomes the good participation in the COSAC Women's Forum in Vilnius and encourages women politicians both to exploit existing formats of interparliamentary co-operation and to become more involved in COSAC activities by participating in the COSAC Women's Forum and debating topical issues on the EU's political agenda.

5.3. Considering the fact that democratic policy-making in the EU may rest on both formal and informal structures, COSAC encourages future Presidency parliaments, to take over and further develop the initiative of promoting women parliamentarians' involvement in COSAC activities.

ⁱ COM/2013/468 final

CONTRIBUTION DE LA L^e COSAC

Vilnius, du 27 au 29 octobre 2013

1. Contribution de la COSAC au renforcement de la coopération interparlementaire au sein de l'Union européenne

1.1. À l'occasion de sa 50^e réunion plénière anniversaire à Vilnius, la COSAC félicite son fondateur M. Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères de la République française et ancien président de l'Assemblée nationale, et tient à lui exprimer sa profonde gratitude pour l'initiative qu'il a prise en 1989 et pour les efforts ultérieurs visant à créer la Conférence interparlementaire des organes parlementaires spécialisés dans les affaires de l'Union, connue sous le nom de la COSAC.

1.2. La plus ancienne conférence interparlementaire reconnue dans les Traités de l'Union européenne (UE), la COSAC reste déterminée à renforcer la légitimité démocratique et la responsabilité au sein de l'UE, à promouvoir le rôle actif des parlements nationaux dans le processus décisionnel de l'Union européenne et la coopération entre les parlements nationaux et le Parlement européen.

1.3. La COSAC appelle les institutions européennes à lancer une discussion avec les parlements afin d'exploiter pleinement les possibilités prévues à l'article 10 du Protocole 1 du Traité de Lisbonne.

2. État d'avancement de la présidence du Conseil de l'Union européenne

2.1. La COSAC prend note de l'accord dégagé le 27 juin 2013 au plus haut niveau politique entre le Parlement européen, la Présidence du Conseil et la Commission politique sur le cadre financier pluriannuel 2014-2020 et espère une adoption rapide des actes juridiques complémentaires qui seront déterminants pour rendre le nouveau cadre financier opérationnel, cohérent, transparent et mieux adapté aux besoins des citoyens de l'Union. La COSAC estime que le budget de l'UE devrait jouer un rôle important pour stimuler la croissance, assurer le financement des investissements nécessaires dans le domaine de la recherche et de l'innovation, et aider à lutter contre les déséquilibres macroéconomiques à l'intérieur de l'UE. La COSAC souligne que l'objectif majeur est de s'assurer que les fonds financiers pour la période 2014-2020 parviennent aux citoyens européens et aux entreprises dans les délais impartis.

2.2. La COSAC se félicite de l'accord conclu par le Conseil européen en juin 2013 sur le fonds de chômage des jeunes de 6 milliards d'euros, connu sous le nom de « garantie pour la jeunesse », pour mettre en œuvre le paquet en faveur de l'emploi des jeunes, tout en soulignant la nécessité urgente de nouvelles mesures concrètes. La COSAC souligne que la lutte contre le chômage des jeunes doit s'appuyer sur une stratégie globale, comprenant des mesures de soutien aux petites et moyennes entreprises, des mesures pour favoriser l'esprit d'entreprise chez les jeunes et des mesures pour réduire l'échec scolaire.

2.3. La COSAC est d'avis que la création d'un marché de l'énergie fonctionnel ainsi que l'achèvement des travaux relatifs à la directive concernant le détachement de travailleurs effectué dans le cadre d'une prestation de services qui, avec le marché de l'énergie et les technologies numériques et cela dans le respect des législations nationales concernant les salaires et la protection sociale, complèterait la création du marché unique, figurent parmi les principaux objectifs de l'UE, qui devraient stimuler le développement d'une économie européenne plus stable et plus compétitive, permettant ainsi à l'UE de jouer un plus grand rôle au niveau international. Par conséquent, la COSAC appelle les institutions de l'UE à faire tout leur possible pour réaliser des progrès tangibles dans ces domaines, y compris grâce à un environnement juridique clair et stable, ce qui encouragera les investissements à moyen et à long terme.

2.4. La COSAC reconnaît que l'UE a un intérêt à un voisinage de l'Est sûr, stable, économiquement fort et pro-européen, et souligne que le succès du Partenariat oriental dépendra uniquement des efforts conjoints des institutions européennes, des États membres de l'UE et des partenaires orientaux eux-mêmes.

2.5. La COSAC salue la Croatie en tant que 28ème État membre de l'UE. La COSAC souligne l'importance de la mise en œuvre du principe « priorité aux fondamentaux » reflété par les récents rapports de la Commission européenne sur l'évolution de la situation et reconnaît le processus d'adhésion comme l'outil idéal pour continuer la réunification de l'Europe, notamment avec la région des Balkans occidentaux.

2.6. La COSAC se félicite de l'ouverture des négociations historiques entre l'UE et les États-Unis sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TIPP), considérant que, si le TIPP est conclu dans le plein respect des intérêts légitimes des entreprises européennes, il pourrait donner une impulsion attendue à l'économie de l'UE, en générant, selon les estimations de la Commission, près de 400 000 nouveaux emplois et 0,5% de croissance supplémentaire du PIB par an. Toutefois, la COSAC dénonce les interceptions informatiques non autorisées dont font l'objet les institutions et les particuliers.

2.7. La COSAC exprime sa profonde tristesse et ses regrets suite à la perte tragique de vies humaines en Méditerranée et invite l'Union européenne et les États membres à agir avec détermination pour éviter que de telles tragédies humaines ne se reproduisent. La COSAC prend note des mesures évoquées à cet égard par le Conseil européen les 24 et 25 octobre, s'agissant notamment le Groupe de travail sur la Méditerranée, qui vient d'être créé, et appelle à une approche coordonnée vis-à-vis des flux migratoires, guidée par le principe de solidarité et de partage équitable des responsabilités, comme prévu à l'article 80 du TFUE.

3. Assurer le succès du Partenariat oriental

3.1. La COSAC souligne l'importance stratégique du Partenariat oriental pour la sécurité, le développement démocratique et la prospérité économique à long terme de ses voisins de l'Est. La COSAC espère que le 3^e Sommet du Partenariat oriental à Vilnius donnera des résultats concrets et ouvrira une voie à une association politique plus étroite et à une intégration économique plus poussée des pays du Partenariat oriental qui répondent aux engagements et aux exigences nécessaires. La COSAC salue les progrès qui ont été accomplis dans les négociations sur les accords d'association bilatéraux et les accords de libre-échange approfondis et complets avec les partenaires de l'Est et espère que les accords avec la Géorgie et la Moldavie seront paraphés lors du Sommet de Vilnius.

3.2. Consciente que la situation économique et politique dans les pays du Partenariat oriental varie d'un pays à l'autre, la COSAC souligne l'importance particulière de l'Ukraine pour la réussite du Partenariat oriental. La COSAC salue les résultats de la mission d'observation du Parlement européen en Ukraine et tient à remercier M. Pat COX, ancien Président du Parlement européen, et M. Alexander KWASNIEWSKI, ancien Président de la République de Pologne, pour leur engagement sans relâche et leur dévouement pour résoudre les problèmes de justice sélective et faciliter les réformes judiciaires nécessaires en Ukraine. La COSAC espère que l'Ukraine poursuivra les réformes afin de remplir les conditions requises, décidées par le Conseil des affaires étrangères le 10 décembre 2012 et soutenues par la résolution du Parlement européen du 13 décembre 2012, et que l'accord d'association avec l'Ukraine sera signé lors du Sommet de Vilnius. La COSAC soutient l'application provisoire de l'accord d'association UE-Ukraine dès sa signature et exprime son intention de procéder rapidement à la ratification complète de l'accord d'association UE-Ukraine dans les parlements nationaux respectifs, une fois toutes les conditions nécessaires remplies. La COSAC tient à souligner l'importance du principe de solidarité, dans toutes ses dimensions, à l'égard de l'Ukraine à la fois durant et à la suite du processus d'association.

4. Légitimité démocratique dans l'UE et le rôle des parlements de l'UE

4.1. La COSAC note qu'il subsiste toujours un déficit démocratique dans l'architecture politique et institutionnelle du processus de prise de décision de l'UE. La COSAC rappelle que l'année 2013 est l'Année européenne des citoyens et estime qu'il est nécessaire de prendre des mesures afin que la gouvernance de l'UE, en particulier la gouvernance économique, et le fonctionnement de ses institutions soient démocratiques et transparents, en vue de combler le fossé entre les citoyens européens et les institutions de l'UE.

4.2. La COSAC note que l'architecture institutionnelle de l'UE est fondée sur une double légitimité reposant à la fois sur les niveaux national et européen, et que le juste équilibre doit être trouvé entre le contrôle parlementaire exercé par les parlements nationaux et par le Parlement européen. La COSAC, dans le but de renforcer la dimension parlementaire de l'Union, appelle les parlements nationaux à exercer pleinement le contrôle parlementaire des décisions prises au niveau de l'Union et à s'engager dans une discussion approfondie sur la façon de se servir pleinement des pouvoirs prévus par le traité de Lisbonne pour construire une gouvernance de l'Union européenne plus responsable et plus légitime.

4.3. La COSAC note qu'un nombre suffisant de parlements et de chambres nationales ont soumis leur avis motivé pour déclencher le mécanisme du « carton jaune », cette fois-ci sur la proposition de règlement du Conseil portant création du Parquet européen¹.

4.4. La COSAC invite la Commission européenne à tirer des leçons de l'expérience du premier « carton jaune » en réponse à la proposition « Monti II », comme cela est souligné dans la contribution de la XLIX^{ème} COSAC. La COSAC salue l'engagement de la Commission à accorder une attention particulière aux questions de subsidiarité, à réaffirmer les procédures énoncées à l'annexe de la lettre du 1er décembre 2009 du Président Barroso, et salue son ferme engagement à communiquer directement avec les parlements nationaux.

4.5. La COSAC réaffirme son engagement pour accroître la légitimité démocratique de l'UE et par conséquent suggère que :

- la COSAC appelle les institutions de l'UE à rendre visible l'impact des avis motivés des parlements nationaux et de leurs contributions issues du dialogue politique,
- la COSAC invite de nouveau la Commission européenne à veiller à ce que les réponses aux avis motivés et aux contributions issues du dialogue politique présentés par les parlements nationaux soient d'une meilleure qualité et soient transmises plus rapidement,
- la COSAC souligne le rôle important des parlements nationaux dans le processus décisionnel national en matière d'affaires européennes. Les affaires européennes doivent être intégrées dans la vie quotidienne et le travail des parlements nationaux. Dans le respect de la législation nationale et des pratiques établies dans chaque État membre, la COSAC invite les ministres, réunis au sein du Conseil des ministres, veiller à l'implication des parlements nationaux dans l'élaboration des positions adoptées par les États membres au sein du Conseil.

5. Dialogue politique

5.1. La COSAC invite les institutions de l'UE, en particulier la Commission européenne, à s'engager avec les parlements nationaux dans un dialogue politique plus étroit, plus efficace, plus constructif et visant des résultats tangibles, sur les questions d'actualité de l'UE, en particulier ses initiatives phares. La COSAC rappelle les contributions des trois dernières Présidences, qui contiennent des propositions sur la façon d'améliorer le dialogue politique entre la Commission européenne et les parlements nationaux.

5.2. La COSAC invite la Commission européenne à prendre en considération les observations formulées par les parlements nationaux dans le 20^e rapport semestriel de la COSAC sur l'efficacité du dialogue politique, en mettant l'accent sur la qualité plutôt que sur la quantité des interactions.

6. Élections européennes 2014 : une plateforme de débat avec les citoyens sur l'avenir de l'Union européenne

6.1. La COSAC exprime sa conviction que le succès du projet européen est impossible sans une participation active des citoyens de l'Union. Réalisant que les pouvoirs du Parlement européen sont plus importants que jamais, la COSAC souligne l'importance de la participation active des

citoyens de l'Union aux élections européennes de 2014 et invite les parlements nationaux à examiner et rendre opérationnelles les mesures sur le renforcement de la conduite démocratique et efficace des élections au Parlement européen et à s'engager dans le débat politique sur les questions-clés avant les élections. L'approbation d'un statut des partis politiques européens pourrait aussi représenter un instrument d'une grande importance pour accroître l'intérêt des citoyens européens aux principales questions de l'Europe.

6.2. La COSAC souligne que les élections européennes de 2014 seront les premières élections organisées après l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, qui dispose que le Conseil européen doit prendre en compte les élections au Parlement européen et, après avoir procédé aux consultations appropriées, proposer un candidat au poste de Président de la Commission européenne qui sera *élu* par le Parlement européen nouvellement assemblé. La COSAC estime que l'établissement d'un tel lien entre le Conseil européen, composé des chefs d'État ou de gouvernement, mandatés par les parlements nationaux ou élus directement par leur peuple, et les élections au Parlement européen, en tant qu'institution directement élue par les citoyens, d'une part, et l'élection du Président de la Commission européenne, d'une autre part, sera une étape importante dans la réduction du déficit démocratique dans l'UE.

6.3. La COSAC regrette que jusqu'à présent les campagnes électorales européennes aient principalement portées sur les questions d'importance nationale, laissant de côté le débat sur des questions spécifiques de l'UE ; par conséquent, la COSAC invite les partis politiques nationaux et européens à veiller à ce que les élections européennes de 2014 deviennent une plate-forme pour un débat constructif, instructif et inclusif avec les citoyens sur l'avenir de l'Europe.

6.4. La COSAC salue l'engagement du Président de la Commission européenne, M. José Manuel Barroso, exprimé dans son discours sur l'état de l'Union 2013, à formuler des idées sur l'avenir de l'Union et sur les mesures pour consolider et approfondir la méthode communautaire.

7. Mise en œuvre de la stratégie « Europe 2020 »

7.1. La COSAC soutient les objectifs ambitieux de la stratégie Europe 2020 ; cependant elle estime que pour atteindre ces objectifs, il est crucial de consolider la structure de gestion de la stratégie et d'améliorer les mécanismes de financement des priorités de la stratégie, en particulier par une absorption plus efficace des fonds de cohésion, une implication des institutions telles que la Banque européenne d'investissement et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et à travers la capacité d'attirer davantage de capitaux privés.

7.2. La COSAC note qu'au niveau national des progrès devraient être réalisés en matière de croissance de l'UE plus intelligente, plus durable, plus inclusive, économe en ressources et créatrice d'emplois ainsi qu'en matière de promotion des petites et moyennes entreprises (PME) et que les parlements nationaux devraient exercer un contrôle parlementaire continu des progrès accomplis au regard des objectifs de la stratégie Europe 2020. La COSAC considère également que la mise en œuvre des sept initiatives phares de l'Europe 2020 devrait être

évaluée, avec une présentation claire des résultats obtenus et des progrès à faire pour supprimer les obstacles existants.

7.3. La COSAC considère que le niveau actuel d'engagement des parlements nationaux dans le processus et les procédures du semestre européen pourrait être davantage développé sur la base de l'expérience des récentes réunions interparlementaires sur ce thème. La COSAC appelle la Commission européenne à donner suite à son engagement dans le cadre du semestre européen, comme indiqué dans les réponses officielles de la Commission aux contributions de la XLVII^e et de la XLIX^e COSAC. La COSAC encourage les parlements nationaux à examiner activement les programmes nationaux de réforme et les programmes de stabilité et de convergence de leurs gouvernements respectifs, avant la soumission des programmes à la Commission. La COSAC souligne la nécessité pour les parlements nationaux d'encourager l'accélération des réformes structurelles nécessaires dans leurs pays respectifs.

7.4. La COSAC exprime sa profonde préoccupation quant aux conséquences sociales négatives à long terme causées par la récente crise économique et financière, notamment en matière d'augmentation du chômage, en particulier chez les jeunes, et d'aggravation de l'exclusion sociale dans toute l'Europe. La COSAC salue la communication de la Commission européenne sur le renforcement de la dimension sociale de l'Union économique et monétaire (UEM), adoptée le 2 octobre 2013ⁱⁱ, et encourage les parlements de l'UE à s'engager activement dans le débat sur le développement de la dimension sociale de l'UEM.

8. Stratégie numérique : les avantages pour les entreprises

8.1. Dans un contexte où le marché commun européen commémore son 20^e anniversaire, la COSAC est préoccupée par le fait que le marché unique numérique de l'UE n'a toujours pas été achevé. Elle invite les institutions compétentes de l'UE et les parlements nationaux à contribuer activement à la création d'un véritable marché unique numérique en Europe, qui aurait un impact positif et significatif sur la compétitivité européenne et la création d'emplois, et qui pourrait servir d'impulsion pour le développement de l'industrie numérique en Europe, en particulier des petites et moyennes entreprises, telles que les jeunes pousses (start-up).

8.2. La COSAC souligne que le commerce électronique est devenu une partie essentielle du commerce, encourageant le choix des consommateurs, la compétitivité et l'innovation technologique. Elle estime donc que le développement du commerce électronique et d'autres services en ligne contribuera positivement à la réalisation des objectifs de la stratégie Europe 2020. La COSAC prend note de la communication de la Commission sur le commerce électronique et d'autres services en ligneⁱⁱⁱ et l'encourage à poursuivre le travail d'identification des moyens pour assurer la protection des droits des consommateurs dans le marché numérique. Dans ce contexte, la COSAC tient à souligner que de nombreux citoyens européens ne sont toujours pas en mesure d'accéder au marché numérique. Il est important de prévenir l'exclusion numérique résultant de l'accessibilité accrue d'Internet.

8.3. La COSAC considère que, dans la compétition internationale, l'Europe, riche de son marché intérieur et de sa tradition tournée vers les savoirs et la connaissance, est un niveau optimal pour penser une stratégie numérique ambitieuse. Il convient donc de promouvoir une régulation favorable au développement du numérique, levier de croissance et d'intégration

européenne, en conciliant les exigences d'investissement, d'emploi, de compétitivité des entreprises, d'innovation, de respect des données à caractère personnel, de protection des consommateurs, d'aménagement du territoire, de développement des usages et de sécurité des réseaux.

8.4. La COSAC salue les conclusions du Conseil européen des 24 et 25 octobre 2013 relatives aux lignes directrices sur l'achèvement du marché unique numérique d'ici 2015. La COSAC soutient le Conseil européen, qui promeut la nécessité de stimuler les investissements et d'encourager l'innovation dans le secteur numérique. Pour cette raison, elle considère qu'il est nécessaire d'harmoniser le cadre réglementaire du secteur numérique à travers l'UE, d'établir un seul régime de droit d'auteur, de faciliter les procédures d'autorisation et d'assurer, tout en tenant compte de la diversité culturelle, un niveau élevé de protection des droits de propriété intellectuelle. La COSAC est convaincue que les instruments de financement comme COSME, Horizon 2020 et le mécanisme de financement avec partage des risques, qui visent à encourager l'innovation dans le secteur numérique, seront pleinement mis en profit après l'accomplissement de l'espace européen de la recherche d'ici la fin de 2014. La COSAC soutient la position du Conseil européen, qui est convaincu de la nécessité d'achever l'examen, aussitôt que possible, des propositions législatives en cours, notamment en matière d'identification électronique, de services de confiance, de facturation électronique et de services de paiement. La COSAC partage la préoccupation exprimée par le Conseil européen sur l'inadéquation des compétences aux besoins du marché du travail dans le secteur numérique de l'UE et sur les mesures concrètes que le Conseil européen propose, en vue de remédier à la situation.

9. Stratégie numérique : la cybersécurité

9.1. La COSAC salue la stratégie de cybersécurité de l'UE présentée par la Commission européenne et la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité^{iv}. Elle se félicite également de la proposition de la Commission européenne de directive relative aux mesures assurant un niveau général élevé de sécurité des réseaux et de l'information dans toute l'Union^v. La COSAC est convaincue que la cybersécurité est un élément essentiel des politiques commerciales et de sécurité de l'UE et devrait représenter un des piliers stratégiques de la politique de sécurité et de défense dans tout État membre.

9.2. La COSAC exprime sa préoccupation au sujet des différences fondamentales entre les États membres sur le degré de préparation, de sécurité, de culture stratégique et d'aptitude à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales sur la cybersécurité. Les États membres qui n'ont pas adopté de stratégies nationales sur la cybersécurité sont également une source de préoccupation.

ⁱ COM/2013/0534 final

ⁱⁱ COM/2013/690 final

ⁱⁱⁱ COM/2013/627 final

^{iv} JOIN/2013/1 final

^v COM/2013/48 final

DÉCLARATION SUR LA CRÉATION DU FORUM DES FEMMES DE LA COSAC

Le 29 octobre 2013, Vilnius

Nous, femmes parlementaires,

élues aux parlements nationaux des États membres de l'Union Européenne et des pays candidats et au Parlement européen ;

prenant part à la réunion du Forum des femmes de la COSAC, qui s'est tenue dans le cadre de la L COSAC du 27 au 29 octobre 2013 au Seimas de la République de Lituanie à Vilnius ;

cherchant à mieux utiliser les formes de coopération interparlementaire existantes et à s'impliquer davantage dans les activités de la COSAC ;

reconnaissant que les femmes qui commencent leur carrière politique et qui aspirent à mettre en œuvre leurs idées et satisfaire leurs attentes manquent de confiance et de soutien de la part des politiques expérimentés,

soutenons l'initiative du Seimas de la République de Lituanie, en tant que parlement de la Présidence du Conseil de l'Union européenne, de créer le Forum des femmes de la COSAC visant à promouvoir une participation plus active des femmes parlementaires dans les activités de la COSAC,

soulignons la nécessité d'attirer l'attention des partis politiques européens et de les inciter à accorder davantage d'importance à l'égalité des sexes, à la politique d'égalité des chances, à l'équilibre entre les sexes au sein de la société ainsi qu'à une participation plus active des femmes à la vie politique **et**

appelons :

1) les politiques à participer activement aux réunions du Forum des femmes de la COSAC et à discuter des questions d'actualité portant sur l'agenda politique de l'Union européenne ;

2) les dirigeantes parlementaires à mettre en avant les exploits réalisés par les femmes politiques afin d'encourager les femmes à être plus déterminées et plus actives dans la vie politique et dans la prise de décision de l'Union européenne ;

3) les femmes parlementaires à contribuer davantage à l'exercice du contrôle parlementaire garantissant la légitimité démocratique et la responsabilité en accordant une plus grande attention aux domaines négligés par les autorités ;

4) les parlements des Présidences suivantes du Conseil de l'UE à prendre le relais et à poursuivre le développement de l'initiative du Seimas de la République de Lituanie visant à promouvoir l'implication des femmes parlementaires dans les activités de la COSAC.

CONTRIBUTION OF THE L COSAC

27–29 October 2013, Vilnius

1. COSAC's Contribution to the Strengthening of Interparliamentary Cooperation in the European Union

1.1. On the occasion of its jubilee 50th plenary meeting in Vilnius, COSAC welcomes its founder Mr Laurent FABIUS, Minister of Foreign Affairs of the Republic of France, former Speaker of the French *Assemblée nationale*, and wishes to express its profound gratitude to Mr FABIUS for his 1989 initiative and subsequent efforts in bringing about the establishment of the Interparliamentary Conference of Bodies Specialised in European Affairs, known as COSAC.

1.2. As the oldest interparliamentary conference recognised in the Treaties of the European Union (EU), COSAC remains committed to the strengthening of democratic legitimacy and accountability in the EU, promoting the pro-active role of national Parliaments in the EU decision-making process and cooperation between national Parliaments and the European Parliament.

1.3. COSAC calls on the EU institutions to start a discussion with Parliaments on how to exploit to full extent the possibilities provided in Article 10 of Protocol 1 of the Treaty of Lisbon.

2. State of Play of the Presidency of the Council of the European Union

2.1. COSAC takes note of the political agreement reached on 27 June 2013 at the highest political level between the European Parliament, the Presidency of the Council and the Commission on the Multiannual Financial Framework 2014-2020 and looks forward to the swift conclusion of the complementary legal acts that will be decisive for making the new financial framework operational, consistent, transparent and better adapted to the needs of the citizens of the Union. COSAC is of the opinion that the EU budget should play a significant role in stimulating growth, providing the needed investments in research and innovation, as well as helping to address the problem of intra-EU macroeconomic imbalances. COSAC stresses that the prime goal now is to ensure that the financial funds for the period 2014-2020 would reach the European citizens and businesses in time.

2.2. COSAC welcomes the agreement reached by the European Council in June 2013 on a €6 billion youth jobless fund, known as the “youth guarantee”, to implement the youth employment package, yet stresses that further concrete steps are urgently needed. COSAC emphasises that

efforts to combat youth unemployment must rely on a comprehensive strategy, including measures to support small and medium enterprises, foster entrepreneurship among young people and reduce failure at school.

2.3. COSAC is of the opinion that the completion of a fully functional internal energy market as well as the completion of the work on the Directive concerning the posting of workers in the framework of the provision of services, which besides the energy market and digital technology and in accordance with the national laws relating to wages and social protection, would complete the creation of the Single Market, are among the major EU objectives which in turn would stimulate the development of a more stable and competitive European economy, thus leading to a greater role for the EU internationally. Therefore it urges the EU institutions to do everything possible to achieve tangible progress in these fields, including providing policy certainty that will incentivise medium and long-term investments.

2.4. COSAC recognizes the EU's interest to have safe, stable, economically strong and pro-European Eastern Neighbours and emphasises that the success of the Eastern Partnership could only be achieved upon joint efforts of the EU institutions, EU Member States and the Eastern Partners themselves.

2.5. COSAC welcomes Croatia as the 28th Member State of the EU. COSAC emphasises the importance of the implementation of the "fundamentals first" principle reflected by the recent European Commission progress reports, and recognises the accession process as the right tool to continue the reunification of Europe also with the Western Balkans region.

2.6. COSAC welcomes the start of historic negotiations between the EU and the United States on the Transatlantic Trade and Investment partnership and considers that, if concluded in a way that fully respects the legitimate interests of the European enterprises, the TTIP could provide the much needed boost to EU economy, possibly adding, according to the Commission's estimates, up to 400,000 new jobs and 0.5% of additional GDP growth per year. However, COSAC denounces unauthorised cyber interceptions directed at institutions and individuals.

2.7. COSAC expresses its deep sadness and regret at the tragic loss of life in the Mediterranean and calls on the EU and the Member States to take determined action in order to avoid that such human tragedies happen again. COSAC notes the measures discussed in this regard by the European Council on 24-25 October, in particular the newly established Task Force on the Mediterranean, and calls for a coordinated approach to migration flows guided by the principle of solidarity and fair sharing of responsibility as laid down in Article 80 of the TFEU.

3. Ensuring the Success of the Eastern Partnership

3.1. COSAC emphasises the strategic importance of the Eastern Partnership to the long-term security, democratic development and economic prosperity of its Eastern neighbours. COSAC expects that the 3rd Eastern Partnership Summit in Vilnius will deliver concrete results and open the door to closer political association and deeper economic integration for those Eastern Partnership countries that meet the necessary commitments and requirements. COSAC welcomes the progress that has been achieved in the negotiations on the bilateral Association Agreements

and Deep and Comprehensive Free Trade Agreements with the Eastern partners and expects that agreements with Georgia and Moldova will be successfully initialled during the Vilnius Summit.

3.2. Bearing in mind that the economic and political situation in the countries of the Eastern Partnership varies, COSAC stresses the particular importance of Ukraine for the success of the Eastern Partnership. COSAC commends the results of the European Parliament Monitoring mission to Ukraine and wishes to thank Mr Pat COX, former President of the European Parliament and Mr Alexander KWASNIEWSKI, former President of the Republic of Poland, for their relentless commitment and dedication for resolving selective justice problems and facilitating the necessary judiciary reforms in Ukraine. COSAC hopes that Ukraine will continue with reforms in order to fulfil the required conditions, as formally defined by the 10 December 2012 Foreign Affairs Council and supported by the European Parliament resolution of 13 December 2012, and that the Association Agreement with Ukraine will be signed during the Vilnius Summit. COSAC supports the provisional application of the EU-Ukraine Association Agreement upon signature and expresses its intent to proceed swiftly with the full ratification of the EU-Ukraine Association Agreement in respective national parliaments, once all the necessary requirements are met. COSAC would like to stress the importance of solidarity in all ways with the Ukraine both during and after the process of Association.

4. Democratic Legitimacy in the EU and the Role of EU Parliaments

4.1. COSAC notes that the democratic deficit persists within the political and institutional architecture of the EU decision-making process. COSAC recalls that 2013 is the European Year of Citizens and therefore believes that it is necessary to take measures ensuring that the EU governance, in particular economic governance, and the functioning of its institutions are democratic and transparent, with the aim of reducing the gap between the European citizens and the EU institutions.

4.2. COSAC notes that the institutional architecture of the EU is based on a dual legitimacy resting on both national and European levels, and that the right balance has to be found between parliamentary control exercised by national Parliaments and by the European Parliament. COSAC, aiming at reinforcing the parliamentary dimension of the Union, urges national Parliaments to exercise full parliamentary scrutiny of decisions taken at the Union level and to engage in a thorough discussion on how to use the powers provided by the Treaty of Lisbon to their full extent in their efforts to build a more accountable and legitimate system of governance in the EU.

4.3. COSAC notes that a sufficient number of national Parliaments or Chambers have submitted a Reasoned Opinion triggering the "yellow card" mechanism, this time on the proposal for a Council Regulation on the establishment of the European Public Prosecutor's Office¹.

4.4. COSAC calls upon the European Commission to learn lessons from the experience of the first "yellow card" in response to the "Monti II" proposal, as highlighted in the Contribution of the XLIX COSAC. COSAC welcomes the Commission's undertaking to pay particular attention to subsidiarity issues and for reaffirming the procedures as laid out in the Annex to President BARROSO'S letter of 1 December 2009 and its firm commitment to communicating directly with national Parliaments.

4.5. COSAC reaffirms its commitment to enhancing the democratic legitimacy in the EU and therefore suggests the following:

- COSAC calls on the EU institutions to demonstrate the impact of reasoned opinions and political dialogue contributions made by national Parliaments
- COSAC calls on the European Commission, again, to ensure better quality and more timely responses to reasoned opinions and political dialogue contributions made by national Parliaments
- COSAC underlines the important role played by national Parliaments in the national decision-making process on EU affairs. EU affairs need to be integrated into the daily life and work of national Parliaments. Respecting each Member State's national procedural legislation and established practices, COSAC calls on Ministers, gathered in the Council of Ministers, to safeguard the involvement of national Parliaments in forming the positions represented by Member States in the Council.

5. Political Dialogue

5.1. COSAC invites the EU institutions, in particular the European Commission, to engage with national Parliaments in a closer, more effective and more constructive political dialogue aimed at tangible results on topical EU matters, especially on its flagship initiatives and other. COSAC recalls the Contributions of the last three Presidencies, which contain proposals on how to improve political dialogue between the European Commission and national Parliaments.

5.2. COSAC invites the European Commission to take into consideration the comments by national Parliaments expressed in the 20th Bi-annual Report of COSAC on the effectiveness of the political dialogue focusing on the quality rather than the quantity of interactions.

6. European Elections 2014: a Platform for Debate on the EU Future with its Citizens

6.1. COSAC expresses its conviction that the success of the European project is impossible without the active engagement of the citizens of the Union. Realising that the powers of the European Parliament are greater than ever before, COSAC underlines the importance of active participation of the citizens of the Union in the 2014 European elections and invites national Parliaments consider and make operational the measures on enhancing the democratic and efficient conduct of the elections to the European Parliament, and to engage in political debates on the key issues prior to the elections. The approval of the statute of European political parties could also represent a tool of great importance for raising the interest of the European citizens on the main European topics.

6.2. COSAC emphasises that the 2014 European elections will be the first held elections after the entry into force of the Treaty of Lisbon, which stipulates that the European Council must take into account the elections to the European Parliament and having held the appropriate consultations shall propose a candidate for President of the European Commission to be *elected* by the newly assembled European Parliament. COSAC believes that the establishment of such a link between the European Council, constituted by the heads of state and government, mandated by national Parliaments or through direct elections, and the elections to the European Parliament,

as an institution directly elected by the citizens on the one hand, and the selection of the President of the European Commission on the other hand will be a significant step in reducing the democratic deficit in the EU.

6.3. COSAC regrets that until now European election campaigns have been focused primarily on issues of national significance, leaving the debate on specific EU matters outside the remit of the campaigns. COSAC therefore calls on national and European political parties to seek that the 2014 European elections should become a platform for a constructive, informative and inclusive debate on the future of Europe with its citizens. 6.4. COSAC welcomes the commitment expressed by Mr José Manuel BARROSO, President of the European Commission, in his 2013 State of the Union address to present ideas on the future of the Union and on measures to consolidate and deepen the community method.

7. Implementation of the Europe 2020 Strategy

7.1. COSAC supports the ambitious goals of the Europe 2020 Strategy; however, it considers that in order to achieve these goals, it is crucial to strengthen the structure of management of the Strategy and to improve the mechanisms of funding of the priorities of the Strategy, in particular by more effective absorption of cohesion funds, by involving such institutions as the European Investment Bank and the European Bank for Reconstruction and Development, as well as by attracting more private capital.

7.2. COSAC notes that progress towards smarter, more sustainable and inclusive, resource-efficient and job-creating growth and the promotion of Small and Medium-sized Enterprises (SMEs) in the EU should be more actively addressed at the national level and that national Parliaments should exercise on-going parliamentary scrutiny of the progress achieved with regard to the goals of the Europe 2020 Strategy. COSAC also considers that the implementation of the seven Europe 2020 flagship initiatives should be evaluated with a clear indication of what has been achieved and of the ways to remove the existing remaining obstacles.

7.3. COSAC considers that the current level of engagement of national Parliaments in the process and procedures of the European Semester could be developed further based on the experience of the recent interparliamentary meetings on this subject. COSAC calls on the European Commission to follow through on its commitment within the framework of the European Semester, as outlined in the official replies of the Commission to the Contributions of the XLVII COSAC and the XLIX COSAC. COSAC encourages national Parliaments to actively scrutinise the national reform programmes and stability and convergence programmes of their respective governments before they are submitted to the Commission. COSAC stresses the need for national Parliaments to actively engage in accelerating the necessary structural reforms in their respective countries.

7.4. COSAC expresses its deep concern about the negative long-term social consequences caused by the recent economic and financial crisis, particularly in terms of increased unemployment, especially among young people, and deepened social exclusion throughout Europe. COSAC, therefore, welcomes the communication of the European Commission on strengthening the social dimension of the Economic and Monetary Union (EMU), adopted on 2

October 2013ⁱⁱ, and encourages the EU Parliaments to actively engage in the debate on the development of the social dimension of the EMU.

8. Digital Agenda: Benefits for Business

8.1. In the context of the 20th anniversary of the establishment of the single market in Europe COSAC expresses its concern that the EU Digital Single Market has not been fully implemented yet. COSAC invites competent EU institutions and national Parliaments to actively contribute to the creation of an effective Digital Single Market in Europe, which would have a significant positive impact on Europe's competitiveness and job creation and would serve as an impetus for the development of digital industry in Europe, especially small and medium-sized enterprises, such as start-ups.

8.2 COSAC underlines that e-commerce is becoming an essential part of trade and an important impulse for consumer choice, competitiveness and technological innovation. It therefore considers that further development of e-commerce and other online services would positively contribute to the achievement of the goals of the Europe 2020 Strategy. COSAC takes note of the Commission's communication on e-commerce and other online servicesⁱⁱⁱ and encourages the Commission to continue identifying means to ensure the protection of consumer rights in the digital market. In this context, COSAC wishes to point out that many European citizens are still unable to access the digital market. It is important to counteract the creation of a digital exclusion as a consequence of the increased availability of the Internet.

8.2. COSAC considers that in international competition Europe, thanks to its internal market and its tradition geared towards knowledge and learning, is in a perfect position to think of an ambitious digital strategy. A regulatory system that is favourable to digital development should therefore be promoted as a driver for growth and European integration balancing the demands of investment, jobs, business competitiveness, innovation, respect for personal data, consumer protection, spatial planning, and development of use and security of networks.

8.3. COSAC welcomes the conclusions of the European Council of 24-25 October 2013 on the guidance towards the completion of the Digital Single Market by 2015. COSAC supports the focus of the European Council on the need to boost investment and encourage innovation in the digital sector. It therefore considers essential that the regulatory framework in the digital sector is streamlined across the EU, that a single copyright regime is established, licensing procedures are facilitated, while a high level of protection of intellectual property rights is ensured taking into account the cultural diversity. COSAC trusts that the funding instruments to encourage innovation in the digital sector, such as COSME, Horizon 2020 and the Risk-Sharing Finance Facility, will be fully made use of and that the European Research Area will be completed by the end of 2014. COSAC supports the insistence of the European Council that pending legislative proposals should be finalised as soon as possible, especially in areas such as e-identification and trust services and e-invoicing and payment services. COSAC shares the concern expressed by the European Council about the mismatch of skills that exists in the labour market in the EU's digital sector and the concrete steps that the European Council is proposing to redress the situation.

9. Digital Agenda: Cyber Security

9.1. COSAC welcomes the Cyber Security Strategy of the EU put forward by the European Commission and the High Representative of the Union for Foreign Affairs and Security Policy^{iv}. It also welcomes the European Commission's proposal for a Directive concerning measures to ensure a high common level of network and information security across the Union^v. COSAC is convinced that cyber security is a vital component of the business and security policies of the EU and should be one of the strategic pillars of the security and defence policy in every Member State.

9.2. COSAC expresses its concern over fundamental differences that exist in Member States in their preparedness, security, strategic culture and ability to draft and implement national strategies on cyber-security. A number of Member States having not adopted their national strategies on cyber-security also remains a source of concern.

ⁱ COM(2013) 0534 final

ⁱⁱ COM(2013) 690 final

ⁱⁱⁱ COM(2013) 627 final

^{iv} JOIN(2013) 1 final

^v COM(2013) 48 final

**DECLARATION
ON THE FOUNDING OF THE COSAC WOMEN'S FORUM**

29 October 2013, Vilnius

We, women parliamentarians,

having been elected to national Parliaments of the European Union Member States and candidate countries and the European Parliament;

taking part in the inaugural Meeting of the COSAC Women's Forum held during the L COSAC Meeting on 27–29 October 2013 in the Seimas of the Republic of Lithuania in Vilnius and

seeking more effective use of the existing forms of interparliamentary cooperation and more active engagement in the activities of COSAC;

recognising that sometimes women, at the beginning of their political careers and aspiring to implement their ideas and fulfil their expectations, lack self-confidence and support from experienced politicians;

support the initiative of the Seimas of the Republic of Lithuania, as the Presidency Parliament, to set up the COSAC Women's Forum aimed at promoting more active involvement of women parliamentarians in the activities of COSAC; **and**

emphasise the necessity to highlight to the European political parties the issues of gender equality, equal opportunities policy, gender balance within society and more active participation of women in politics, thereby urging them to focus more on those matters; **and**

call on:

1) politicians to be actively engaged in meetings of the COSAC Women's Forum and to discuss the most relevant matters on the political agenda of the European Union;

2) leading women parliamentarians to widely communicate the achievements of women politicians, aiming to encourage women to be more ambitiously and actively engaged in politics and decision-making in the European Union;

3) women parliamentarians to contribute more actively to parliamentary scrutiny, which ensures democratic legitimacy and accountability, by focusing more on those areas which lack attention from governments; and

4) the upcoming Presidency Parliaments to take over and continue developing the initiative of the Seimas of the Republic of Lithuania of promoting engagement of women parliamentarians in the activities of COSAC.



DÉCLARATION SUR LA CRÉATION DU FORUM DES FEMMES DE LA COSAC

Le 29 octobre 2013, Vilnius

Nous, femmes parlementaires,
élues aux parlements nationaux des États membres de l'Union Européenne et des pays candidats et au Parlement européen ;

prenant part à la réunion du Forum des femmes de la COSAC, qui s'est tenue dans le cadre de la L COSAC du 27 au 29 octobre 2013 au Seimas de la République de Lituanie à Vilnius ;

cherchant à mieux utiliser les formes de coopération interparlementaire existantes et à s'impliquer davantage dans les activités de la COSAC ;

reconnaissant que les femmes qui commencent leur carrière politique et qui aspirent à mettre en œuvre leurs idées et satisfaire leurs attentes manquent de confiance et de soutien de la part des politiques expérimentés,

soutenons l'initiative du Seimas de la République de Lituanie, en tant que parlement de la Présidence du Conseil de l'Union européenne, de créer le Forum des femmes de la COSAC visant à promouvoir une participation plus active des femmes parlementaires dans les activités de la COSAC,

soulignons la nécessité d'attirer l'attention des partis politiques européens et de les inciter à accorder davantage d'importance à l'égalité des sexes, à la politique d'égalité des chances, à l'équilibre entre les sexes au sein de la société ainsi qu'à une participation plus active des femmes à la vie politique **et**

appelons :

1) les politiques à participer activement aux réunions du Forum des femmes de la COSAC et à discuter des questions d'actualité portant sur l'agenda politique de l'Union européenne ;

2) les dirigeantes parlementaires à mettre en avant les exploits réalisés par les femmes politiques afin d'encourager les femmes à être plus déterminées et plus actives dans la vie politique et dans la prise de décision de l'Union européenne ;

3) les femmes parlementaires à contribuer davantage à l'exercice du contrôle parlementaire garantissant la légitimité démocratique et la responsabilité en accordant une plus grande attention aux domaines négligés par les autorités ;

4) les parlements des Présidences suivantes du Conseil de l'UE à prendre le relais et à poursuivre le développement de l'initiative du Seimas de la République de Lituanie visant à promouvoir l'implication des femmes parlementaires dans les activités de la COSAC.

DECLARATION ON THE FOUNDING OF THE COSAC WOMEN'S FORUM

29 October 2013, Vilnius

We, women parliamentarians,

having been elected to national Parliaments of the European Union Member States and candidate countries and the European Parliament;

taking part in the inaugural Meeting of the COSAC Women's Forum held during the L COSAC Meeting on 27–29 October 2013 in the Seimas of the Republic of Lithuania in Vilnius and

seeking more effective use of the existing forms of interparliamentary cooperation and more active engagement in the activities of COSAC;

recognising that sometimes women, at the beginning of their political careers and aspiring to implement their ideas and fulfil their expectations, lack self-confidence and support from experienced politicians;

support the initiative of the Seimas of the Republic of Lithuania, as the Presidency Parliament, to set up the COSAC Women's Forum aimed at promoting more active involvement of women parliamentarians in the activities of COSAC; **and**

emphasise the necessity to highlight to the European political parties the issues of gender equality, equal opportunities policy, gender balance within society and more active participation of women in politics, thereby urging them to focus more on those matters; **and**

call on:

1) politicians to be actively engaged in meetings of the COSAC Women's Forum and to discuss the most relevant matters on the political agenda of the European Union;

2) leading women parliamentarians to widely communicate the achievements of women politicians, aiming to encourage women to be more ambitiously and actively engaged in politics and decision-making in the European Union;

3) women parliamentarians to contribute more actively to parliamentary scrutiny, which ensures democratic legitimacy and accountability, by focusing more on those areas which lack attention from governments; and

4) the upcoming Presidency Parliaments to take over and continue developing the initiative of the Seimas of the Republic of Lithuania of promoting engagement of women parliamentarians in the activities of COSAC.